



Rechercher ok

Accédez aux archives

9€ CONNECTEZ-VOUS

imhotep.forumlogos@free.fr

.....

Mot de passe oublié ?

OK

ABONNEZ-VOUS ICI

LE JOURNAL INTERNATIONAL FRANCE ECONOMIE CULTURE ENGLISH

LE CLUB

MEDIAPART 2012

Participez à l'évènement Facebook

Suivez-nous sur twitter

#mediapart2012

Offre exceptionnelle disponible uniquement jusqu'à minuit !

15€

3 mois d'abonnement

PROFITEZ-EN VITE

Pour être tenu(e) informé(e) des prochains événements live Mediapart 2012, indiquez votre adresse e-mail :

.....

Envoyer

Vous serez informés des offres Mediapart

Mediapart 2012 : l'émission en direct

Mediapart 2012 : dialoguez en direct

Affaire Balladur : la justice retrouve en Suisse les 10 millions fantômes

Une histoire française

Toulouse : le RAID et la DCRI font face à de fortes critiques

Projet de François Bayrou: le crash-test!

Mediapart 2012 - Retour sur nos enquêtes : Ikea et Sarkozy-Kadhafi

Marx a dit !, dialogue vivifiant

Affaire Balladur : la justice retrouve en Suisse les 10 millions fantômes

23 MARS 2012 | PAR FABRICE ARFI ET KARL LASKE

ENQUÊTE 160 COMMENTAIRES

1 2

LIRE AUSSI

Les documents Takieddine
Karachi: Mediapart publie de troublants documents bancaires

Affaire Takieddine: 82,6 millions d'euros détournés par les balladuriens

Balladur: les comptes truqués de 1995

C'est la connexion inespérée, le chaînon manquant entre deux affaires explosives : Takieddine et Balladur. Après avoir multiplié les investigations bancaires, le juge Renaud Van Ruymbeke vient de retrouver sur un compte de transit utilisé par les marchands d'armes, à la banque SCS Alliance de Genève, la trace d'une

sortie en espèces de dix millions de francs en avril 1995. L'argent provient directement de la vente des frégates en Arabie.

Cette somme d'argent est très précisément celle que l'équipe d'Édouard Balladur verse mystérieusement, le 26 avril 1995, sur le compte de campagne de l'ancien premier ministre, au Crédit du Nord. Ce versement en espèces de 10 050 000 francs, révélé par Mediapart en 2010, est resté sans explication jusqu'à aujourd'hui malgré les dépositions de Nicolas Bazire, l'ancien directeur de campagne, Renaud Donnedieu de Vabres, membre du cabinet de François Léotard puis de l'équipe de campagne, et René Galy Dejean, l'ancien trésorier de la campagne, ancien député et maire du 15^e arrondissement de Paris.

Le trésorier a contesté avoir versé cette somme, alors qu'il semble avoir été le seul à passer à la banque ce jour-là, et que ses

collaborateurs ont expliqué avoir « découvert » cette arrivée d'argent la veille de son dépôt, et même avoir « mélangé les recettes avec du numéraire de provenance inconnue ».

MM. Nicolas Bazire, toujours proche du président de la République, et Renaud Donnedieu de Vabres ont tous deux été mis en examen, respectivement en septembre et décembre derniers, pour « complicité d'abus de biens sociaux » pour le rôle suspect joué, en 1994, dans la vente de frégates à



MM. Balladur et Sarkozy, en 1995 © Reuters

Recommander 2 k 23

Tweeter 693

A+ A-

MOTS-CLÉS

Edouard Balladur affaire takieddine

DERNIERS ARTICLES

Mediapart 2012 - Retour sur nos enquêtes : Ikea et Sarkozy-Kadhafi

Mediapart 2012 : l'émission en direct

Mediapart 2012 : dialoguez en direct

Toulouse : le RAID et la DCRI font face à de fortes critiques

Le « fichier des honnêtes gens » retoqué par le Conseil constitutionnel

DU MÊME AUTEUR

Kadhafi-Sarkozy: M. Brisard, sous pression, nous écrit et se contredit

Kadhafi-Sarkozy : nos nouvelles révélations

Présidentielle 2007: Kadhafi aurait financé Sarkozy

Espionnage: l'ancien patron d'Ikea France mis en disponibilité

Ikea Brest: la mécanique de l'espionnage

Espionnage: de nouveaux mails accablent Ikea, des policiers soupçonnés

Karachi, services secrets, littérature...: les vérités de l'écrivain-espion Percy Kemp

Thierry Gaubert, un homme du Président cerné par le fisc et Tracfin

SUR LE MÊME THÈME

L'autre scandale qui inquiète Thierry Gaubert, l'ami de Sarkozy

Gaubert à sa femme : « Si je coule, tu coules avec moi »

Balladur 1995: les «petits» candidats indignés par la décision du Conseil constitutionnel

Karachi: un témoin évoque les rétrocommissions

Karachi: Mediapart publie de troublants documents bancaires

Des associations belges contestent le plan de sauvetage de Dexia

Jeunes profs, vocations brisées

Va-t-on vers un armement des rebelles syriens par les puissances étrangères ?

Au Mali, des mutins prennent le pouvoir

Noël 2013: un Fukushima à Fessenheim (7). La danse des neutrons

A Beaubourg, des raretés du cinéaste chilien Raul Ruiz

La nouvelle extravagance de France Télévisions publicité

L'œil de Patrick Artinian: Mélenchon en banlieue

Florence Cassez reste pour l'instant en prison

La France va-t-elle extraditer un opposant vers l'Algérie ?

Suicides au ministère du travail: Xavier Bertrand sous pression

Ikea : enquête sur une entreprise en état de siège

Immigration, expulsions: « Cette France-là » évalue les préfets

Le « fichier des honnêtes gens » retoqué par le Conseil constitutionnel

Enquête audio: à Vaulx-en-Velin, le vote blanc des enfants d'immigrés

Olivier Poivre d'Arvor : « Vivement le 6 mai... »

2007-2012: Portraits d'une France en colère

l'Arabie Saoudite et de sous-marins au Pakistan. Les deux hommes ont en effet imposé les intermédiaires Ziad Takieddine et Abdul Rahman El Assir aux industriels, leur assurant des commissions évaluées à 82,6 millions d'euros – dont 32,4 millions leur ont été versés avant 23 avril 1995.

Selon les dernières investigations effectuées en Suisse, M. El Assir a utilisé le compte bancaire d'une personnalité koweïtienne, le cheik Ibrahim Al-Duaij Al-Sabah, membre de la famille régnante, gouverneur d'Al-Ahmadi, pour opérer des transferts en espèces. L'un de ses collaborateurs, Mustafa Al-Jundi, également rétribué par Ziad Takieddine, se chargeant d'aller retirer les fonds.

Début février, plusieurs témoins, acteurs des transactions secrètes, ont été entendus à Genève, à l'occasion d'un déplacement du juge Renaud Van Ruymbeke. Le 2 février, M. Khaleel Hassan, gérant de fortune à l'Union bancaire privée, à l'époque chez SCS Alliance, est interrogé par le procureur de Genève Jean-Bernard Schmid.

Selon le procureur, « *le Cheik Al-Sabah aurait mis à la disposition de Mustafa Al-Jundi son compte ouvert auprès de SCS Alliance pour une opération de simple transit de FF. 10 000 000 en avril 1995* ».

« *Je me souviens de MM. Mustapha Al-Jundi et Abdul Rahamn El Assir, a-t-il expliqué. Je les ai rencontrés à l'occasion de mes contacts avec mon ancien client, le cheik Ibrahim Al-Duaij Al-Sabah. Les trois étaient amis. Je les ai rencontrés à l'occasion de déjeuners ou de réunions organisés par cheik Al-Sabah (...) qui exerçait surtout une activité politique équivalente à celle d'un maire ou du préfet (gouverneur – ndlr) d'une région du Koweït. J'ai eu l'impression de que M. El Assir était le "seigneur" de Mustapha Al Jundi* ». Au sujet de la sortie d'espèces évoquée par le procureur, M. Khaleel Hassan répond ne pas avoir été « *directement responsable* » de ce compte.

1 2

MOTS-CLÉS DE L'ARTICLE

Edouard Balladur affaire takieddine

Recommander 2 k

23

Mentions légales | Charte éditoriale | CGV | Mediapart.fr est réalisé avec Drupal

Je m'abonne à partir de 1€ seulement

Newsletter

Votre adresse e-mail